# Conseil municipal du 10 décembre 2024 - Ardres --- COMPTE RENDU ---

L'an deux mille vingt-quatre, le dix décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à Ardres, sous la présidence de Monsieur Ludovic LOQUET, Maire, en suite de la convocation du quatre décembre deux mille vingt-quatre.

**Etaient présents**: Ludovic LOQUET, Gilles COTTREZ, Bernard HENON, Sophie VANHAECKE, Joël VANDERPOTTE, Frédéric FEYS, Pierre PREVOST, René DEMASSIEUX, Chantal BRISSAUD, Marie-Claude NEUVILLE, Edwige THIRARD Carine RENARD, Véronique LANNOY, Isabelle REGNAUT, Nathalie BUCHE et Anne-Sophie DEVOS.

Excusés avec pouvoir : Sylvie BONNIERE, Marie-Hélène LABRE, Christiane SPRIET, Christophe DUCROCQ, Brigitte LEGRAND, Olivier ROBE, Ludovic BAROUX, Maxime LEFIEF, Argentine PRUVOST et Alexis BATAILLE qui avaient respectivement donné pouvoir à Ludovic LOQUET, Sophie VANHAECKE, Pierre PREVOST, Chantal BRISSAUD, Joël VANDERPOTTE, Bernard HENON, Gilles COTTREZ, René DEMASSIEUX, Veronique LANNOY et Frédéric FEYS.

Secrétaire de séance : Chantal BRISSAUD

La séance est ouverte à 19h.

Il est procédé à l'appel. Le Quorum étant atteint, le Conseil a pu valablement délibérer. Le procès-verbal du conseil municipal du vingt-cinq septembre deux mille vingt-quatre est unanimement approuvé.

## **FINANCES**

D24-63 TARIFS COMMUNAUX 2025

Adopté à l'unanimité

D24-64 INSCRIPTIONS PARTIELLES EN INVESTISSEMENT

Adopté à l'unanimité

D24-65 CCAS - AVANCE SUR SUBVENTION

Adopté à l'unanimité

D24-66 BILAN FONCIER 2024

Le Conseil Municipal prend acte

D24-67 BUDGET VILLE - MODIFICATION DE LA DECISION MODIFICATIVE D24-48 A LA DEMANDE DU SGC

Adopté à l'unanimité

D24-68 BUDGET VILLE - DECISION MODIFICATIVE POUR PROVISIONS SUR CREANCES DOUTEUSES

Adopté à l'unanimité

D24-69 REVISION DES CRITERES DE LA REDEVANCE CONSOMMATIONS D'EAU ET DE LA REDEVANCE POUR PERFORMANCE DES RESEAUX D'EAU POTABLE POUR L'ANNEE 2025 Adopté à l'unanimité

D24-70 REVISION DES CRITERES DE LA REDEVANCE PERFORMANCE SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF POUR L'ANNEE 2025

Adopté à l'unanimité

### **JEUNESSE**

D24-71 PARTICIPATION MUNICIPALE A LA CLASSE DE NEIGE 2025

Adopté à l'unanimité

D24-72 CONTRAT COLONIE 2025

Adopté à l'unanimité

D24-73 MISE A DISPOSITION D'UN AGENT DE L'ETAT SUR UN TEMPS PERISCOLAIRE DANS LE CADRE D'UNE AIDE APPORTEE A UN ELEVE

Adopté à l'unanimité

### **URBANISME**

D24-74 VENTE D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE AL 50

Adopté à l'unanimité

D24-75 VENTE DU LOGEMENT 353 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE

Adopté à l'unanimité

### **ENVIRONNEMENT**

D24-76 CONVENTION CURAGE DE LA MARE DE LA MAISON DE LA NATURE

Adopté à l'unanimité

### RESSOURCES HUMAINES

D24-77 MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Adopté à l'unanimité

D24-78 RENOUVELLEMENT D'UN EMPLOI AIDE - SERVICES ADMINISTRATIFS

Adopté à l'unanimité

#### ADMINISTRATION GENERALE

D24-79 ADHESION LA FIBRE NUMERIQUE 59-62 / CONVENTION POUR VIDEOPROTECTION

Adopté à l'unanimité

D24-80 ADHESION AU PROGRAMME ACTEE + / AMI CHENE / CONVENTION AVEC LE SYMPAC

Adopté à l'unanimité

D24-81 AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR L'OUVERTURE DOMINICALE SOLLICITEE PAR CARREFOUR MARKET

Adopté à l'unanimité

D24-82 PUBLICITE DES DECISIONS DU MAIRE

Le Conseil Municipal prend acte

L'ordre du jour étant épuisé La séance est levée à 19h55

Le Secrétaire de Séance Chantal BRISSAUD Ludovic Loquet,

Maire d'Ardres